

Etat de conservation des habitats tourbeux d'intérêt communautaire, méthode d'évaluation à l'échelle du site. Rapport préliminaire

La Commission européenne exige, au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore, que chacun de ses Etats membres rédige un rapport tous les six ans sur l'évaluation de l'état de conservation de ses habitats d'intérêt communautaires à l'échelle nationale et biogéographique. La méthodologie présentée ici concerne les tourbières acides à sphaignes. Ce document « vise à présenter le contexte et les habitats traités, puis à exposer les premiers éléments pour l'élaboration de la méthodologie pour finir par mettre en avant les perspectives d'évolution et les besoins pour améliorer l'existant. » (extrait du préambule)

Auteurs du document : EPICOCO, C., VIRY, D.

Diffuseur des métadonnées : FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Mots clés : Natura 2000, conservation des espèces, évaluation, méthodologie, habitat d'intérêt communautaire, tourbières

Type de ressource : Rapport

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : FCEN16309

Langue : Français

Accéder à la notice source : <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=16309>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etat-de-conservation-des-habitats-tourbeux-d-interet-communautaire-methode-d-evaluation-a-l-echelle-0>

Evaluer cette notice: